L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 DECEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 12 D ECEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Sporl, en No 48 rue Royale, immédiatement de chambre à coucher et de salon-Assal, en pâtes Chickering.

Par Vincent & Co. dans leurs salles d'encan, mardames, étoffes de robes, &c.

Grande vente à crédit.—Mardames, soierie, étoffes pour robes, cravatteries, par Vincent & Co, aujourd'hui à 11 heures.

L'industrie sucrière de la Louisiane.

Il ne faut pas se dissimuler que l'industrie sucrière de la Louisiane est menacée de nouveau par différentes propositions soumises au Congrès dans l'intérêt des raffineurs du Nord.

Comme nous l'avons souvent fait observer, le tarif actuel, si défectueux qu'il soit, est encore suffisamment protégé notre production sucrière, s'il eût été strictement appliqué. Mais deux causes sont venues en détruire l'efficacité. D'une part, aux fraudes ordinaires consistant en fausses déclarations sur la qualité des sucres importés, se sont ajoutées des fraudes qui ont permis l'entrée d'une quantité considérable de sucres de qualité supérieure comme sucres inférieurs.

Nous voulons parler des sucres de Demerara, colorés artificiellement et entrés ensuite comme sucres bruns, comme on le la Douane des Etats-Unis à New York et à Baltimore. Ces sucres ont ainsi payé un cts de moins par livre de droits qu'ils n'auraient dû payer eu égard à leur qualité intrinsèque.

D'un autre côté, une enquête faite à New York l'été dernier par un comité de la Chambre des Représentants, a révélé le fait que les raffineurs mêlaient aux sucres de canne une grande quantité de glucose, matière commune extraite des céréales et principalement du maïs, et que plusieurs employaient, pour donner à leurs sucres de la blancheur et de l'éclat, des ingrédients chimiques dangereux pour la santé des consommateurs.

C'est à l'aide de pareils moyens que les grandes raffineries pouvaient livrer au commerce à très bon marché des sucres plus ou moins bien cristallisés mais ayant une apparence séduisante, bien qu'ils ne continssent qu'une proportion relativement faible de matière saccharine. On connaît le tort que ces fraudes ont fait aux sucres purs en grain de la Louisiane, autrefois si recherchés, et depuis délaissés pour ces sucres en pain ainsi adultérés.

A cette concurrence déloyale est venue s'ajouter celle des sucres dits des îles Sandwich.

On sait que malgré les efforts de notre représentant, l'hon. R. L. Gibson, le dernier Congrès a ratifié un traité avec les îles Sandwich qui autorise l'importation des sucres de ces îles franc de droit. Les partisans du traité avaient soutenu qu'il n'avait d'autre objet que de permettre aux populations des Etats du Pacifique de se procurer le sucre nécessaire à leur consommation, qu'ils ne pouvaient obtenir qu'à des prix très élevés, vu leur éloignement des lieux de production.

L'effet du traité a été l'importation en quelques mois de plus de sucre que les îles Sandwich n'en avaient produit depuis plusieurs années. On peut, en réalité, importer comme venant de ces îles, des sucres de toutes les parties du monde.

La fertilité des îles Sandwich est, d'ailleurs, telle, qu'avec l'aide du travail à bon marché des Chinois, on peut arriver à produire une grande partie de la consommation des Etats-Unis, la culture de la canne pouvant donner dans ces terres exceptionnellement riches et sous le climat le plus favorable, jusqu'à huit, dix et douze boucauts à l'acre. Le Secrétaire du Trésor lui-même a signalé le détriment que ce traité peut causer à la production sucrière des Etats-Unis. L'introduction de ces sucres est une des causes qui ont diminué la demande pour les sucres de la Louisiane.

Nous avons parlé, il y a quelques jours, de l'augmentation de la production des sirops et mélasses faite avec le Sorgho, dont la culture prend dans les Etats du Nord une assez grande extension. Nous n'avons aucun moyen d'empêcher cette concurrence légitime, pas plus que nous ne pourrions nous opposer à la culture de la betterave, aussi ne rappelons-nous le fait que pour mémoire.

Mais nous avons le droit d'insister pour l'annulation du traité fait avec les îles Sandwich, parce que la religion du Congrès a été trompée à ce sujet et parce qu'on a invoqué de faux prétextes pour faire ratifier cette convention, au fond de laquelle il n'y avait qu'un immense job de spéculateurs.

Quant aux fraudes commises dans les raffineries par l'introduction de glucose et de produits chimiques dangereux, elles doivent être dénoncées partout à l'attention de la justice et la plus grande publicité doit être employée pour mettre les consommateurs en garde contre l'emploi de ces sucres qui ont autant d'inconvénients qu'il est possible.

Si la douane des Etats-Unis remplit son devoir, elle peut, même sous la législation actuelle, interdire l'importation des sucres colorés artificiellement. Mais l'application du présent tarif donnant lieu à de nombreuses difficultés, plusieurs propositions sont faites pour le modifier.

C'est sur ces diverses propositions que nous croyons utile d'appeler l'attention de tous ceux qu'intéresse le sort de notre principale production agricole.

L'hon. R. L. Gibson, représentant du premier district congressionnel de la Louisiane, a présenté un plan pour régulariser le tarif actuel de façon à compléter les fraudes et à assurer au sucre indigène la protection que le législateur a eu l'intention de lui accorder.

D'un autre côté, le Secrétaire du Trésor a envoyé au comité des voies et moyens un bill qui a pour objet d'égaliser autant que possible les droits sur les différentes espèces de sucre. Voici ce qu'il dit dans une communication qui accompagne le bill :

Le droit sur le sucre qui n'est pas au-dessous du No 13, tel qu'il est fixé par le bill à 2 cents 40/100 par livre, a été basé sur les droits perçus sur le sucre retiré pour la consommation, pendant les deux dernières années fiscales, des différents "grades" du No 7, du No 10 et du No 13.

La moyenne des droits perçus sur ces trois "grades" pendant les trois dernières années a été de 2 cents 34/100 par livre, mais une partie des sucres sur lesquels ces droits ont été payés, avaient été indubitablement colorés artificiellement dans le but de réduire le droit et ils auraient dû payer un taux plus élevé ; c'est pourquoi le taux dans le bill n'était fixé à la chiffre un peu plus élevé que celui qui était indiqué par la statistique des sucres retirés pour la consommation.

Nous avons déjà dit Washington une circulaire non signée qui recommande l'adoption de cette équivalente des droits proposée par le secrétaire du Trésor, et sur laquelle nous faisons nos réserves, car elle favoriserait probablement l'importation de sucres des qualités supérieures.

Le bill de M. Sherman paraît, cependant, porter embrage aux importateurs de sucres, car à leur requête, M. David A. Wells vient de rédiger un mémoire, imprimé en brochure qui sera distribuée au Congrès et dont les conclusions, comme on va le voir, sont diamétralement opposées à la proposition d'un droit unique. Les voici :

1. La consommation du sucre brut a été presqu'entièrement remplacée par celle du sucre raffiné.

2. Ce pays est parvenu, grâce aux perfectionnements apportés dans les machines et à l'économie dans le travail, &c., à produire des sucres raffinés à meilleur marché qu'aucune autre nation et aucune modification du tarif n'augmentera le bon marché.

3. Cette industrie est trop importante et trop précieuse pour qu'on la mette en péril par une modification du tarif.

4. La taxe actuellement imposée sur les sucres bruts est excessive.

5. L'emploi de l'étalon "Dutch" pour la couleur comme moyen de classifier les sucres et graduer les droits, est devenu suranné et est non seulement une entrave à la fraude, mais n'offre aucune garantie, et il faut l'abandonner.

6. Un taux uniforme de droits interdirait l'introduction des basses qualités et tendrait à donner un monopole aux producteurs de sucres étrangers de qualité supérieure ou de sucres centrifuges. Il aurait aussi l'inconvénient de diminuer le revenu.

7. Un droit *ad valorem* est recommandé comme le meilleur qui puisse être imaginé.

8. Le polariscope doit être adopté par le gouvernement comme moyen de graduer les sucres.

Ces conclusions sont tout-à-fait dans l'intérêt des fabricants de sucre de glucose et de produits chimiques. Il ne s'agit pas pour eux de protéger les consommateurs, mais de soutenir leur industrie par une réduction des droits sur les sucres bruts, dût cette réduction donner le coup de grâce à la production indigène.

Nous espérons que le Congrès ne se laissera pas influencer par ce mémoire et qu'il restera fidèle à la politique qui avait inspiré le présent tarif, celle de conserver une industrie sucrière indigène qui, selon le commissaire de l'agriculture, M. Ledue, devrait être assez protégée et assez encouragée pour affranchir les Etats-Unis de l'impôt de près de 200 millions de dollars que leurs consommateurs paient chaque année à l'étranger pour ce produit aujourd'hui indispensable à l'alimentation. L'exemple de la France qui a réussi, contre toute attente, à créer une production sucrière indigène, presque suffisante pour ses besoins, peut être invoqué à l'appui des mesures qui auront pour objet de sauvegarder la culture de la canne à sucre aux Etats-Unis. Il faut savoir, en pareille matière, sagement concilier les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs, par un tarif qui ne soit ni prohibitif ni insuffisant. Or, le prix des sucres aux Etats-Unis est aussi bas qu'on puisse le désirer pour la consommation, ce qui autorise à dire qu'une réduction des droits actuels n'est pas justifiée au point de vue des consommateurs, tandis qu'elle serait une cause de ruine pour une industrie aussi digne d'intérêt et de protection que toutes celles dont l'existence dépend des tarifs de douane qui ont pour objet de restreindre dans de justes limites la concurrence étrangère.

LES SECOURS POUR LES VICTIMES DE LA FIEVRE JAUNE.—Dans une liste des fonds reçus par l'Union française, figure une somme de $500 qui lui a été remise par le gouverneur Nicholls. Cette somme est une partie des $2400 produits par la grande fête donnée au Trocadéro et dont le montant a été remis par M. Kranz, sénateur, commissaire-général de l'Exposition, à M. McCormick, commissaire des Etats Unis. Le surplus des $2400 a été attribué à la société Howard.

Le colonel Bush qui, pendant son séjour à Paris, avait été nommé vice-président d'un comité de secours louisianais, dont M. Albin Rochereau était le président, a reçu de son côté une somme de $1500.

Cette somme était le produit d'un concert donné à la salle Herz, le 12 octobre, et dont nous avons parlé dans l'*Abeille*, et d'une quête faite à St-Roch par des dames louisianaises à la suite d'un sermon prêché par le révérend père Chocarne. Le colonel Bush s'est adjoint pour décider de la disposition de cette somme un comité composé de MM. John B. Lafitte, Antoine Carrière, W. C. Black, Hy. Peychaud, Adolphe Schrether et F. Limet. Le comité a été d'avis de faire la répartition suivante : $1000 à la Société Howard, $250 à l'Union française et $250 à la Société des Servantes des Pauvres. Le colonel Bush a, en conséquence, distribué les fonds conformément à cette répartition. Nous publierons demain sa lettre au président de l'Union française.

L'UNION FRANÇAISE.

L'Union française qui s'est chargée de continuer l'œuvre de secours du comité formé sous ses auspices pendant l'épidémie, a reçu les sommes suivantes :

De son Excellence, le gouverneur Nicholls, partie du produit de la fête donnée au Trocadéro	$500 00
Société française de bienfaisance de Port au Prince	184 75
De M. Auguste Paradis, de St-Jean Baptiste	10 00
De F. T.	10 00
Total	$704 75

Voici le détail des souscriptions transmises à M. Bellaigue, gérant du consulat de France à la Nouvelle-Orléans par M. E. Breuil, consul-général de France à New-York, de la part de la société française de bienfaisance et de secours mutuels de Port au Prince, Haïti :

Société française de Bienfaisance et de Secours mutuels, $50 ; A. Gayet, F. Casenave, L. Lenoy, H. Meyer, R. Castera, V. Hutchinson, M. Velten, Compagnie Transatlantique, Richmond Leroy, Miss Scott et Cie, Boarrouet et Fatton, chacun $5 ; A. Berne, $4 ; Paulin Andreoli, Advisse, J. Chantier, Ch. Geoffroy, Pisquhe, Demost, H. Clavier, La Quistinne, F. Fourcade, E. Mauroy, G. Serres, M. Carré, Moffat, P. Carré, O. Rouzy, L. Coby, Ch. d'Aubigny, Barbancourt, Stratberger, C. Fouchard, Th. Ledar, T. Duchastellet, Ch. Dupuy, chacun $2 ; E. Lévy, S. Beanet, L. Mondon, A. Thibault, F. Guervy, A. Gaubert, Jean Louis, G. Revest, A. Fesneret, A. Chery, Demesmin, E. Boisson, Beller, Lanaughan, A. Gabriel, C. Gentil, G. Lamelle, A. Gattières, J. Fauvard, T. Poulle, E. Laza, Eug. Milnaire, O. Cicardy, (Jacques, chacun $1 ; Honoré, F. Roch, Bernard, C. Zenon, Etienne, Th. Billy, Ch. Monier, chacun 50 cents ; J. Guillen, 25 c.—Total $184 75.

Meubles de salon élégants, avec couvertures brodées, en nappe, canapé et chaise, sofas, glaces, etc., à bas prix au "Golden Eagle Furniture Palace" de J. B. Hubbard, coin Rampart et Perdido.

Epiceries et connaissements allez chez F. P. Sala, No 37 rue Bourbon.

Il a été question de donner à M. Gambetta, après le 6 janvier, le portefeuille des affaires étrangères ; le correspondant de la *Gironde* dit à ce sujet :

Les articles publiés par la *République française* font une indiscrétion de la politique qu'il entend, ce qui aurait aidé de l'alliance anglo-italienne, avec un système de compensation qui désintéresserait l'Autriche, ce serait, en un mot, la contre-partie de la politique odieuse de M. Decazes, qui n'a réussi qu'à nous brouiller dans peu de temps avec la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Autriche, la Russie, et un perfectionnement de la politique malheureusement employée de M. Waddington.

MORT DE NELVIL SOULÉ.—M Nelvil Soulé, fils unique de l'ex-sénateur des Etats-Unis, Pierre Soulé, est décédé hier, suivant de près dans la tombe un fils, une fille et une petite fille enlevés par l'épidémie. Il a succombé lui-même aux suites d'une maladie de longue durée dont l'origine remontait à plusieurs années. Rarement famille aura été plus cruellement éprouvée que ne l'a été celle-ci. Aussi compatissons-nous sincèrement à la douleur de madame N. Soulé et des enfants qui lui restent. Le courage qu'elle a montré dans les vicissitudes de son existence si troublée, la soutiendra encore. Ajoutons que les témoignages de respectueuse sympathie ne lui feront pas défaut de la part de la société orléanaise dans laquelle elle a toujours su tenir si dignement son rang.

LE MOUVEMENT DU PORT DE NEW-YORK.—Nous lisons dans la Correspondance Américaine :

Voici les statistiques officielles du mouvement du port de New-York. Nous donnons ce tableau, comme tous ceux que nous avons publiés précédemment, dans notre premier numéro du mois, à l'obligeance bien connue de M. H. W. Gourley, Commis en chef du Bureau Naval :

ENTRÉES ET SORTIE DES NAVIRES, EN NOVEMBRE 1878 :

Navires entrés venant de ports étrangers	641
Navires entrés venant de ports domestiques	181
Total	822
Navires sortis pour ports étrangers	553
Navires sortis pour ports domestiques	289
Total	842

NATIONALITÉ DES NAVIRES ARRIVÉS DES PORTS ÉTRANGERS :

Américains	211	Portugais	3
Anglais	267	Autrichiens	21
Allemands	37	Russes	2
Italiens	29	Mexicains	1
Norvégiens	46	Belges	4
Suédois	4	Haïtiens	1
Danois	1	Vénézuéliens	2
Hollandais	2		
Français	8	Total	641
Espagnols	2		

CLASSIFICATION DE CES 641 NAVIRES :

Steamers, 108 ; trois-mâts, 47 ; trois-mâts barques, 216 ; bricks, 100 ; schoeners, 170.

Les Recettes des Droits se sont élevées en novembre 1878 à $6,713,339.94, ce qui fait une augmentation de $128,231.10 sur le mois correspondant de 1877.

M. C. E. GIRARDEY, No. 31 rue du Camp, vient de faire une précieuse acquisition en attachant au personnel de son bureau, M. Michel de Arnaz, dont l'expérience, acquise par de très longs services comme député-shérif, lui sera éminemment utile. M. de Arnaz compte d'ailleurs dans le bureau et dans le public de nombreux amis dont le patronage lui est d'avance assuré et qui se feront un devoir et un plaisir de l'apporter à la maison dont il fait partie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public n'oubliera pas que "Maum Cre" sera donné ce soir à l'Académie de Musique, mais pour une fois seulement, ainsi nous engageons les admirateurs de Murphy à ne pas manquer cette représentation qui sera la dernière de ce fameux drame à la Nile Orléanaise, pour cette année du moins. Après "Maum Cre" viendra "Shaan Rhue", drame où Murphy se surpasse et par lequel il terminera son engagement avec l'Académie.

Quant à la troupe de Nick Roberts pour la pantomime de "Humpty Dumpty", elle commencera sa semaine dimanche soir. Cette troupe de Nick Roberts passe pour être la meilleure de tous les Etats-Unis pour un spectacle de ce genre.

ARTICLES POUR LES FETES.—Un des plus beaux magasins de modes sera sans doute celui de Schilling, rue du Canal 159, où ont été réunis avec soin, beaucoup de marchandises bonnes pour les fêtes. L'assortiment est vaste, brillant et riche. Il est aussi très varié et offre un admirable choix de bijoux, d'éventails, peignes, broches, etc., etc. Nous engageons nos lecteurs à aller visiter ce grand emporium et à lire préalablement l'annonce qui le concerne.

LES INVENTIONS D'EDISON.—Nous lisons dans le *Graphic* :

Tous les deux jours arrivent des dépêches disant que quelque inventeur européen conteste à la demande d'un brevet par Edison, par le motif qu'il n'est "ni le premier ni le véritable inventeur de la lumière électrique." Ces dépêches semblent basées sur un malentendu des faits. M. Edison ne prétend pas être le "premier inventeur" d'une lumière électrique, il ne prétend même pas l'avoir inventée du tout. C'est l'utilisation de la lumière électrique qu'Edison réclame, l'invention des moyens de diviser cette lumière, de façon à ce qu'elle puisse être employée économiquement dans de petits foyers. C'est là tout ce qu'il prétend—et c'est assez. Il est arrivé à la conviction qu'en engin de la force de 30 chevaux augendrera assez d'électricité pour alimenter 180 lumières de la puissance de 20 bougies chacune ; que l'électricité peut être fournie sans aucune perte, et qu'au fur et à mesure de l'extinction de chaque lumière l'engin fonctionnera de plus en plus lentement, de manière qu'il n'y aura pas de déperdition de pouvoir et que le coût de chaque foyer sera d'environ @2 par an ou un septième du prix du gaz ordinaire. Il a inventé aussi un compteur, qui permettra de graduer le paiement suivant la quantité d'électricité. Edison n'a donc aucunement inventé la lumière électrique, mais certaines méthodes simples pour son emploi sûr et économique.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet

LE FOU DU GÉNÉRAL GRANT.—Un fort curieux procès se déroule en ce moment devant une cour de Washington. Le demandeur est un Irlandais établi depuis quelques années dans la capitale, et il a tenu un magasin d'épiceries, et défendeur n'est autre que M. Grant, l'ancien président des Etats-Unis, représenté devant la cour par son avocat.

L'Irlandais qui actionne M. Grant demande $100,000 de dommages-intérêts pour avoir été enfermé sur la demande du Président dans une maison d'aliénés. Il le poursuivait de menaces et de demandes absurdes toutes les fois qu'il le voyait dans les rues, et M. Grant n'est d'autre moyen de s'en débarrasser que de le faire enfermer en suivant les formes légales.

On l'envoya ensuite en Europe, dans l'espoir que le voyage le guérirait, et c'est en revenant qu'il a commencé le procès en question. Lorsqu'il était renfermé dans l'asile des aliénés, un comité du Congrès le fit comparaître comme témoin dans une enquête sur le directeur de cet établissement. Il fit des réponses assez sensées, mais finit par dire que le général Grant entrait toutes les nuits par le trou de la serrure pour le tourmenter.

Le pauvre malheureux a cependant trouvé des avocats qui soutiennent sérieusement ses prétentions devant une cour.

(*Manager franco-américain.*)

FABRIQUE DE SOULIERS DU SUD.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la grande fabrique de chaussures établie ici, rue du Canal, au coin de la rue Peters, par M. John Hansen, en 1874. Cette fabrique, vraiment du Sud, fournit d'excellents articles et donne à vivre à quantité d'ouvriers qui sans cette ressource, seraient été obligés de s'éloigner de notre ville. L'entreprise dont il s'agit mérite donc d'être patronnée par nos citoyens de la ville et de la campagne. Voyez l'annonce.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Pour articles domestiques et importés, conservez, allez chez F. P. Sala, No 37 rue Bourbon.

Depuis plus de trente ans, il est tout un fait établi que M. Mme Winslow, pour les enfants en dentition, guérit le plus sûrement et le plus promptement les dérangements de l'estomac et des intestins, donne le plus parfait repos aux mères et aux enfants, et opère le plus merveilleux des remèdes. 25 cents la bouteille.

—On raconte à Bâle l'histoire de Guillaume Tell et arrivé au principal épisode de la vie du héros suisse, on cherche à lui faire comprendre la cruauté de Gessler, qui fait abattre par Guillaume Tell une pomme sur la tête de son fils, au péril de la vie de celui-ci. L'enfant paraît vivement impressionné. Puis rompant le silence : "Et la pomme ! Qui est-ce qui l'a mangée ?"

—Allez chez F. P. Sala, No 37 rue Bourbon, pour des vins fins, liqueurs et cordiaux.

50—Vaut à faire avec le mal.—Combien de fois est-il arrivé que tout en ayant vu les ravages du mal chez les autres, nous n'en tirions pas une leçon pour nous-mêmes. C'est seulement quand nous le voyons face à face avec nous que nous en comprenons réellement tout le danger. C'est alors qu'il est trop tard, peut-être, que nous recherchons l'assistance médicale. L'avant-coureur du mal est une faiblesse physique. Fortifiez le système et vous êtes armé contre la maladie. Pour cela, le fiment tonique est la préparation des Hostetter's Stomach Bitters, qui rend la digestion facile et complète, nourrit le système, améliore l'appétit, donne de la force, première du sommeil, remède à la bile, et garde les poumons dans un état excellent. Il obvie à la malpropreté, à la pâleur non naturelle, au teint blême, et il a des effets si salutaires, que non seulement le corps en est rendu plus vigoureux et rapporté plus de dignité par l'usage des bitters, mais encore la dépression morale est dissipée, et tout le système en est vivifié d'une manière considérable et durable.

—I—

Un fait étonnant.—Une grande proportion du peuple américain meurt subitement des suites de dyspepsie ou de maladies de foie. La moitié de ces morts sur des personnes qui ne soupçonnent pas leur danger. Il faut bien s'y tromper, car le symptôme dyspepsie et maladie comme cela devrait être. Il n'y a pas d'erreur, cependant, et vous vous trompez entièrement notre affaire pour certains et prétendre que votre foie est dans l'état des dyspepsies et de vos maux et conservez une bouteille de "Green's August Flower." Votre voisin peut avoir été subitement dans tous les sens. Vous pouvez acheter une bouteille pour cinquante cts ou vous coûtera que 10 cents. Trois doses suffisent pour vous convaincre dans les plus mauvais cas. A vendre chez tous les droguistes dans tout le continent occidental.

Décédé hier à 11 heures et demie du matin, LÉOPOLD JEAN MARTIAL ROUX, âgé de 57 ans, natif de Kingston, Jamaïque. Les amis de la connaissance ainsi que ceux de ses frères G. Roux, sont priés d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence rue Johnson, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

De la part de la famille.

LA GRANDE MANUFACTURE —DE— SOULIERS DU SUD —SITUÉE— RUE DU CANAL Au coin de la rue Peters A commencé sa fabrication dans l'année 1874 Et a obtenu depuis un succès sans parallèle. Mr. JOHN HANSEN, son propriétaire populaire a été le premier à établir une FABRIQUE DE SOULIERS de ce genre dans notre ville et mérite le patronage du peuple. Des centaines D'OUVRIERS EXPÉRIMENTÉS qui seraient été obligés d'aller chercher de l'emploi ne loin ont trouvé le moyen de bien vivre dans cette ENTREPRISE IMPORTANTE. ALORS POURQUOI NE PAS PATRONER L'ŒUVRE DU SUD DE JOHN HANSEN ? Il traite toujours ses habitués avec la plus grande considération et politesse, et ne se trouve pas de se déranger pour montrer ses marchandises, car il a mon seulement son intérêt et sa réputation en jeu, mais encore l'orgueil d'établir sur une base solide une véritable ENTREPRISE DU SUD. Mr HANSEN établit une branche de sa maison à MORGAN CITY, où l'on trouvera toujours un plein assortiment de ses excellentes chaussures. On sollicite les Commandes de la Campagne et l'on garantit une prompte attention et une satisfaction complète. 12 déc—1m.

KRUG & CO., CHAMPAGNE.

A. ROCHEREAU & CO., SOLE AGENTS IN THE UNITED STATES. 16 & 18, ST-LOUIS ST. New Orleans.

AVIS.

Les héritiers d'la plaisir d'annoncer aux nombreux de banque et à leurs amis en général qu'il fait maintenant partie du personnel du bureau de M. C. E. Girardey, No 31 rue du Camp. Hôtes leurs pour la loi y recevoir et il espère que ses services lui seront utiles.

12déc—7t M. DE ARMAS

ARTICLES —POUR— FÊTES, BAZAR DE MODES DE SCHILLING. OUVRAGES EN CHEVEUX, ET ARTICLES DE FANTAISIE. 159---RUE DU CANAL---159

En présentant une carte et les remerciements de la saison, il est à peine besoin d'informer une nouveau stock et variés et et variés, que j'ai personnellement choisi avec le plus grand soin quand j'étais à New York et dans les autres emporiums du Nord et de l'Ouest.

L'assortiment qui est prêt maintenant pour l'exposition comprend les dernières gentes en fait

D'articles de modes, Chapeaux et Bonnets.

Ouvrages en cheveux de tout genre, et le plus brillant choix de Bijoux, Eventails, Peignes, Sacs, nutiff de Kingston. Jamaïque. Les amis de la connaissance ainsi que ceux de ses frères G. Roux, sont priés d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence rue Johnson, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

De la part de la famille.

SPECIALITÉS. En Coquilles fines, Ivoire et Perles, ARTICLES DE JAIS. ARTICLES DE MODES —ET— OUVRAGES EN CHEVEUX, le tout formant une collection complète et fort belle. Cette collection est maintenant toute prête pour le COMMERCE DES FÊTES. J'invite respectueusement mes amis et le public à venir visiter mon stock, avec lequel je me fais le plaisir de remplir les ordres dont on voudra m'honorer et de consentir, soit pour l'assortiment, soit pour les prix. Respectueusement, etc., G. T. SCHILLING, Vente de Cheveux à l'once, à la livre ou en toute quantité à la convenance des acheteurs. 159.....RUE DU CANAL.....159 12 déc.—1m.

UNION FRANÇAISE. A partir d'aujourd'hui, 10 de novembre, les demandes de secours seront reçues au bureau de l'Union Française, No 9, rue St-Louis, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Tous les nouveaux, la comité se réunira pour examiner ces demandes. Par ordre du Président, H. SALOMON, Secrétaire-Trésorier.

CHAS. TROUILLY, 57.....RUE DE CHARTRES.....57 Coin Bienville, N. O. A reçu par les dernier steamers d'Europe un grand assortiment d'articles de fantaisie pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, Consistant en : Bijoux, Eventails de tout genre, Cristaux de Bohême et de St-Louis, Bronzes, articles de Paris, Cuirs de Russie, Sachets parfumés, articles de jais, Ambre, Cannes, Poulards, Maroquinerie anglaise, et un grand choix d'articles trop longs à énumérer. Vellos et couvertures de mariées. Fleurs, Rubans, etc. Salon de coiffure sous la direction spéciale de Mme GIRAR. TROUILLY. Fabrique de Perruques et tout ce qui concerne les ouvrages en cheveux. Souvenirs, 36 rue St-Charles. 9déc—1m—MJD

Mme M. GOILARD, Rue Royale, No 66, A l'honneur d'informer ses clientes et les dames en général, qu'elle est de retour de son voyage d'Europe, et qu'elle fera connaître par l'ouverture de toutes les nouveautés de mêmes qu'elle a rapportées de Paris. Elles y trouveront PRAUX MODÈLES, formant des premières maisons de Paris, CONFECTIONS, TOILETTES, COIFFURES NOUVEAUTÉS, etc., etc. Le tout à des prix d'une modération extrême. Ordres pour confection de robes remplis avec soin et promptitude. 1déc—1mDMarf.

LITTLE EXCHANGE, JOSEPH RODRIGUEZ, Propriétaire. Salon d'huitres Vins et Liqueurs des plus choisis. CHAMBRES GARNIES. Lunch chaud de 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi. 11 déc—6 f

GRAND DEBALLAGE d'Habillements d'hiver. —CHEZ— GODCHAUX, 81 & 83 Rue Canal, N. O. Grand assortiment d'Habillements confectionnés aux dernières modes, Articles de toilette, Chapeaux pour HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS, qui seront vendus à des prix tellement réduits qu'ils défient la concurrence. Venez et Examinez. LEON GODCHAUX, 81-83 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS. 27 oct—1m—DMJ

Mme RAPHO, 59.....RUE BOURBON.....59 INFORME sa clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir de France et elle a fait choix d'un joli assortiment de Corsets, Corsets-Gaines, Corsets-Ceinture, Jupons, Chemises, Bas, Gants, Cravates, Rubans, Dentelles, Voiles, Fleurs, Plumes, Plumes pour enfants, chemises et layettes pour dames, Ceintures et manchettes pour hommes, Bretelles, etc., qu'elle vendra à des prix très modérés. Elle a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les articles annoncés ci-dessus sont tous de première fraîcheur. 9déc—1m—DMJ

EXPOSITION UNIVERSELLE. SECTION DES ETATS-UNIS. Classe 28. No. 926. Echantillons ! Echantillons ! Echantillons ! AGENCE GENERALE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE. Chaussures ! Chaussures ! Chaussures ! STOCK IMMENSE !!! 750,000 PAIRES DE TOUS GENRES. MAISON STE-ANNE, E. ANGAUD, AU COIN ROYALE & Ste-ANNE. FERMES — ELÉGANCE — SOLIDITÉ. Vente péremptoire et sans réserve par ordre de la commission. Tout le contenu de 171 vitrines, ou 41,579 PAIRES DE CHAUSSURES. AU COIN ROYALE & Ste-ANNE. AVIS. NOUS désirons prévenir nos clients et le public en général qu'en acceptant la vente de ces importantes factures, les expéditeurs ont jugé à propos, afin d'effectuer cette vente rapide, de nous donner une liberté d'action plénière et absolue. Nous rappelons aussi que ces chaussures, provenant des vitrines à l'Exposition de Paris, sont sans exception, les mieux confectionnées qui se soient jamais vendues en Amérique. Le Moniteur de la Mode, en parlant de nos chaussures, s'exprime ainsi : Les magnifiques chaussures qui, depuis quelques années, font l'admiration du monde parisien, reviennent aux Etats-Unis pour y être vendues aux Indes. Mexique, Brésil, les Antilles, Jamaïque, Honolulu, Singapore, Panama, Guyanne et Mexique, servant la bonne renommée de 78 et 79." E. ANGAUD. M. Angaud, fils, résidant de Paris, remplira les ordres de commerce nouvellement.

F. LIMONGY, COIN ROYALE ET ST-LOUIS. Reçu par le steamer HANNOVER, 300 livres CHOCOLAT MENIER, —ET— En débarquement du navire IBIS, venant de Bordeaux, 72 caisses Liqueurs et Conserves, Ananas et Liqueurs Marie Brizard, Bordeaux et Kirsch, Sardines de Nantes, Beurre en cuve, Cèpes à l'huile, Anchois, Olives farcies, Truffes du Périgord, Pâtés truffés. A vendre par F. LIMONGY. 26déc—4f

J. E. DE ROSENORN 47 RUE DE CHARTRES (En face de la Poste.) Encaisse les billets gagnants de la Loterie de la Havane au plus haut taux de change. N. B.—Il y aura encore quelques billets pour le tirage extraordinaire du 24 décembre 1878. 16 déc—1m—Mar. J. D.

Avis aux Hommes d'Affaires. Les détenteurs de "CITY DIRECTORY" pour protéger les hommes contre les contrefaçons de chantage de certains industriels sans scrupules (surtout des étrangers), qui sollicitent continuellement le patronage de la ville au moyen d'annonces à effet, sous des titres ronflants, etc., jugeant à propos d'avertir les gens d'affaires et de leurs connaître, par qu'ils ne soient pas dupes, de n'avoir rien à faire avec les individus sans patente pauliers. Les personnes qui désirent consulter les "Directories" obtiendront à cette ville trouveront dans notre bureau tous les principaux directories de ville dans les Etats-Unis, dont l'inspection est gratuite pour nos correspondants. L. Soards & Co., Editeurs. Placage du Commerce, 6d—6t Au coin de la rue de Camp.

B. & W. CRONER 141 RUE DU CANAL, Annoncent à leurs amis et à leurs clients que leur nouveau stock de marchandises a été reçu et que l'ouverture en sera faite LUNDI PROCHAIN, DES ETOFFES POUR ROBES qui ont été choisies dans les marchés européens avec le plus grand soin, et sont supérieures à tout ce qui a été jamais importé en cette ville. Nous étalerons de nouvelles POPELINES des dernières grandes et qualités, depuis 8 cts jusqu'aux plus fins et plus beaux articles, à des prix plus bas que ceux de toutes les maisons des Etats-Unis. Notre Stock de Marchandises Américaines est nouveau et complet, et comprend toutes les variétés de genre. Percales françaises 4-4 et Pralard à 7 1/2 cts, valant 20 cts. Toutes les autres marchandises en conséquence. CORSETS. Dans ce département nous avons ajouté des lignes entièrement nouvelles de nos progres manufactures, que nous vendrons 50 cts et jusqu'aux plus belles qualités MARCHANDISES DE DEUIL ! Nous avons donné la plus grande attention à ce département en raison du fait que les articles de deuil ne valent tout-à-fait rien s'ils ne sont pas bien fabriqués. Nous ferons en conséquence remarquer que nous vendons les Cachemires français noirs (tout laine) depuis 45 cts jusqu'aux plus belles qualités qui aient jamais été importées. BONNETERIE. Ces marchandises sont d'un genre entièrement nouveau et sont supérieur de douzin et nous garantissons que les prix en sont plus bas qu'on ne l'a jamais vu. Manteaux et Châles Tous nos Manteaux et Châles sont de fabrication récente et les prix correspondent avec les prix des autres marchandises. Nous offrons une bonne paire de COUVERTURES BLANCHES, pour $2.50 et au-dessus. Casimirs, Jeans, Drape, Etc., à des prix également bas. Nous appelons l'attention sur le fait que nous avons ajouté un département pour LINGE DE DAME. Nous voulons faire de ce département quelque chose de supérieur par la qualité de ses articles, et la modicité de ses prix dépassera tout ce qu'on a vu jusqu'ici. TAPIS. Ce département est rempli d'articles les plus nouveaux et les dernières fabriquée et nous vendrons les tapis de Bruxelles à aussi bas prix qu'à l'ancien. STORES, RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, TOILES CIRÉES, TAPIS DE CHEMINÉE, MATS, ETC., ETC. à des prix excessivement bas. Il est impossible d'énumérer ou de mentionner les prix de toutes nos marchandises, mais nous garantissons que tous les ventres qui nous seront envoyés seront exécutés avec soin aux prix les plus bas du marché, avec les genres les plus nouveaux et les plus désirables. A chaque arrivage de steamer d'Europe une addition d'articles nouveaux et de choix sera faite à chacun de ces départements. B. & W. CRONER, 141 RUE DU CANAL. 1erdéc—1m Nlle-Orléans, Louisiane.

ACHETEZ VOS MIROIRS, STORES POUR FENETRES, CORNICHES ET CADRES POUR PORTRAITS, AU MAGASIN DE L. UTER, Emporium de l'Art, No. 38 RUE ROYALE. 1déc—

ALLEZ A LA CHAPELLERIE —DE— MM. REINERTH & MONTARDIER, Coin des rues Canal et Chartres, POUR